



Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie de novembre 2019¹

Indochine années vingt, [tome IV] ; le proconsulat "socialiste" d'Alexandre Varenne : les aléas du réformisme colonial (1925-1928) / Patrice Morlat

Éd. Les Indes savantes

Cote : 62.543

Nous avons déjà présenté Patrice Morlat il y a peu de temps en recensant le troisième volume de sa tétralogie « Indochine années vingt », volume intitulé : « L'âge d'or de l'affairisme colonial ». Il nous en offre aujourd'hui le quatrième tome, consacré à l'œuvre accomplie par le gouverneur général Alexandre Varenne (et accessoirement par ses séides et ses épigones) de 1925 à 1928.

Qui était Alexandre Varenne ? Sa carrière, décrite au chapitre 2, fut à ses débuts, celle assez classique d'un responsable politique de la III République. Auvergnat, né à Clermont-Ferrand en 1870, il est issu d'un milieu modeste mais non du prolétariat. Ses parents, originaires de Ravel, village entre Limagne et Livradois, s'étaient établis à Clermont comme petits commerçants. Le jeune Alexandre fit de bonnes études au lycée Blaise Pascal puis, bachelier, devint clerc d'avoué. Dégagé des obligations militaires, il obtint sa licence en droit et *monta* selon l'expression convenue, à Paris, où il exerça divers petits métiers avant de soutenir sa thèse de doctorat en droit en 1898. Dès cette époque, l'ambition politique hantait sans doute l'esprit du jeune Rastignac. Dès son arrivée dans la capitale, il avait rendu visite à Anatole France et à Clémenceau pour lesquels il avait des recommandations. Etabli à Montmartre, il chercha en pleine affaire Dreyfus, à vivre de sa plume, s'intéressa au journalisme, plaça quelques articles dans *La Lanterne*, *La Revue Blanche* et *La Volonté*. Appuyé par Jaurès, il devint même un temps secrétaire de rédaction de « *l'Humanité* », puis, rentré à Clermont, il y fonda en 1904 l'hebdomadaire « *L'ami du peuple* » qui devait cesser de paraître en 1914. Il ne faisait pas mystère de ses sympathies socialistes et en 1905 il fonda la fédération du Puy de Dôme de la SFIO, parti nouvellement créé. L'année suivante (1906) il était admis dans une loge parisienne du Grand Orient. Il avait alors en mains tous les atouts d'une honnête réussite. Battu aux législatives de 1902 dans la circonscription de Riom-Montagne, il fut plus chanceux en 1906 et fut alors le premier député socialiste du Puy de Dôme. Il perdit son siège en 1910, mais le reconquit en 1914 pour le garder jusqu'en 1936.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale qu'il fit, en raison de son âge (et peut-être de sa condition de parlementaire), dans les bureaux de l'Etat-Major, il fonda le quotidien « *La*



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academie-outre-mer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

Montagne » qui s'imposa au troisième rang des journaux locaux, promis à devenir par la suite le grand quotidien régional du Massif Central.

Pourquoi en juillet 1923, le gouvernement du Cartel des gauches (Ministère Painlevé) en est-il venu à choisir un parlementaire auvergnat, vice-président de la Chambre, sans expérience de l'administration des colonies (et même sans connaissances) pour remplacer en Indochine le gouverneur général Martial Merlin admis à faire valoir ses droits à la retraite ? Les chapitres 3 et 4 nous donnent quelques hypothèses de réponse. Varenne était devenu au fil des ans un socialiste très attédi ou socialiste de gouvernement alors que la majorité de la SFIO répugnait à participer aux gouvernements « bourgeois ». (il l'avait montré en se prononçant pour l'élection présidentielle de Gaston Doumergue, désapprouvée par son parti) et ses ambitions ministérielles étaient connues. On cherchait peut-être à l'éloigner. (Il avait d'ailleurs été question de le nommer ambassadeur à Moscou et il sera « mis en congé » de la SFIO pour avoir accepté ce poste en Indochine). Le conflit survenu entre la Banque de l'Indochine et la Banque de Paris et des Pays-Bas, bien analysé p.42, n'est peut-être pas une moindre cause de son affectation ultramarine. Sa familiarité des questions financières en tant que rapporteur du budget pouvait lui donner une certaine compétence en la matière. Le 23 octobre, il s'embarquait à Marseille en compagnie de ses plus proches collaborateurs : les instructions qui lui avaient été données par le ministre André Hesse et ses collaborateurs étaient au fond imprécises et traduisent l'indigence de la pensée française en matière coloniale : il n'était plus question d'une formule d'association telle que Sarraut l'eût souhaitée mais d'une assimilation limitée. La représentation des indigènes dans les conseils devait être accrue ainsi que leur accès aux emplois administratifs. Les finances de l'Union indochinoise devaient être assainies, les budgets équilibrés. Il n'était pas titulaire du poste de gouverneur général, mais simplement délégué dans les fonctions, pour une période de six mois, renouvelable.

Le premier séjour de Varenne en Indochine allait durer onze mois (novembre 1925-octobre 1926). Il n'avait jamais foulé le sol d'une colonie et n'avait pas de formation pour la tâche qui l'attendait. Mal accueilli (peut-être à cause de ses attaches socialistes ?) par les milieux coloniaux (« les requins ») qui voyaient en lui « un sous-marin » de la SFIO, il n'échappa même pas aux réticences de la presse maçonnique (*Le courrier de Haïphong*). En revanche les notables indigènes lui témoignèrent une certaine faveur et lui remirent un « cahier de vœux » dans lequel ils émettaient diverses requêtes, notamment fiscales et scolaires, et demandaient une plus large participation des Indochinois aux affaires de leur pays.

Il lui fallut « apprendre » le pays, prendre connaissance des rapports, entendre les uns et les autres. A quelques exceptions, la population indochinoise vivait misérablement. Un paysanat exploité, vivant sur de minuscules lopins, éprouvé par les épidémies et les épizooties, accablé par l'impôt et les « régies » (de l'opium, de l'alcool et du sel) instituées par Doumer. L'administration était en crise. Les clients de Sarraut s'opposaient à ceux de Pasquier et à la droite locale. Il y eut bientôt des passes d'armes et des intrigues, au cours desquelles Varenne dut faire face à des aventuriers, à des aigrefins de la presse, à des fonctionnaires corrompus ou à des hommes d'affaires véreux : le député de la Cochinchine Outrey, qui avait orchestré une campagne contre lui en métropole, le marquis de Monpezat propriétaire de mines de charbon qui s'était vu refuser le marché de l'administration, le métis Edouard de la Chevrotière, que Morlat qualifie de *triste sire*, titulaire de



Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

plusieurs condamnations et pourtant président du conseil colonial de la Cochinchine, et bien d'autres. La société indochinoise était en effervescence : le mouvement politico-religieux syncrétiste du Cao-Daï se structurait autour de Lê Van Trung. Personne dans l'administration coloniale ne comprenait rien à ce phénomène, produit de la fermentation des esprits dans une société soumise à l'aliénation de la domination étrangère.

En don de joyeux avènement, Varenne accorda la grâce du lettré tonkinois Phan Bôï Chaû, vieux leader nationaliste et révolutionnaire qui avait été appréhendé dans la concession française de Shanghai et condamné aux travaux forcés à Hanoï. Il autorisa le retour du réformiste Phan Chu Trinh exilé en métropole. Soucieux d'améliorer la condition des paysans, il institua des caisses de crédit agricole populaire, créa une inspection du travail chargée de veiller aux intérêts des travailleurs des plantations, voulut réglementer et moraliser l'octroi des concessions et des baux emphytéotiques.

Il dut faire face aux problèmes posés par la disparition de l'empereur d'Annam Khai Dinh et la mise en place d'un conseil de régence en attendant la majorité du jeune prince Vinh Thuy (Bao Daï). Au Cambodge, il fallut de même régler la succession du roi Sisovath et l'avènement du roi Monivong.

La mission de Varenne en Indochine fut interrompue par un séjour de près de six mois en métropole, (29 octobre 1926 au 22 avril 1927) ce qui, avec le temps des traversées, représente une absence de huit mois au cours de laquelle Pierre Pasquier, résident d'Annam, assura l'intérim. Ce congé ne fut pas un temps de loisirs : il dut participer à de nombreuses manifestations protocolaires, prononcer des discours, se présenter devant les Frères du Grand Orient et paraître devant les dirigeants de la SFIO pour rendre des comptes de sa gestion qui fut dans l'ensemble approuvée. Il lui fallut encore prendre la parole à l'Institut colonial, participer à divers banquets, procéder à des inaugurations, visiter les électeurs de sa circonscription du Puy de Dôme et assister aux obsèques de son frère Jean, ce qui retarda son retour de quelques jours.

L'étape la plus décisive fut toutefois, le 8 décembre 1927 l'audition par la commission des colonies, de l'Algérie et des Protectorats de la Chambre des députés. En présence de Blaise Diagne, président, et de plusieurs parlementaires dont le député de la Cochinchine Ernest Outrey, détracteur acharné de Varenne, ce dernier, soutenu par le ministre Léon Perrier et par Marius Moutet, sut habilement réfuter les critiques qui avaient été adressées à son administration et même à sa personne. Les mesures qu'il avait adoptées notamment dans le domaine fiscal et surtout dans celui de l'accès des Indochinois à la fonction publique, même sans condition de naturalisation, furent largement approuvées.

Le 18 janvier 1927, un décret le reconduisait dans son mandat semestriel de gouverneur général. Il fut de retour à Saïgon le 17 mai 1927. Ce second séjour devait prendre fin en novembre de la même année. Il était resté au total dix-huit mois en poste.

Ce deuxième mandat fut, en apparence seulement, plus paisible que le premier : il veillait à l'application des mesures qu'il avait édictées l'année précédente, promulgua un code du travail,



Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

développait le système scolaire en faveur des Indochinois, créait un embryon d'enseignement supérieur à Hanoï et se préoccupait de la défense de l'Indochine car il redoutait la contagion révolutionnaire en provenance de Chine. Mais il était trop tard et le processus était déjà en cours. Il était toujours traîné dans la boue par les milieux coloniaux et en proie aux attaques les plus sordides. La presse au service des « requins » le traitait de fou, l'accusait de concussion, de trafic d'opium et d'autres méfaits encore. C'est un homme meurtri qui rentra en France en novembre 1927. Il laissait derrière lui « un panier de crabes » (selon le terme de Morlat) formé par les intrigues des candidats à la succession. En février 1928, la commission Richard, envoyée sur place pour enquêter sur les accusations portées contre lui, reconnut son innocence et sa probité. Mais il refusa le renouvellement de son mandat en Indochine que lui offrait Poincaré et se consacra à sa campagne pour les législatives d'avril 1928.

Pierre Pasquier obtint le poste de gouverneur général qu'il convoitait depuis longtemps. On le disait disciple de Sarraut mais en fait les conservateurs allaient revenir en force au pouvoir.

C'est devenu un lieu commun que d'affirmer que l'histoire n'est qu'une succession d'occasions manquées. Avec le départ de Varenne² s'évanouissait le dernier espoir de voir s'établir une formule d'association entre la France et l'union indochinoise. Boudier les réformes c'est sourire aux Révolutions. Yen Bay n'était pas loin. Varenne fut un homme de bonne volonté et l'on doit savoir gré à Patrice Morlat d'avoir préservé l'homme et son œuvre des limons de l'oubli.

Jean Martin

² Alexandre Varenne fut battu aux législatives de 1936 mais élu délégué de l'Indochine au Conseil supérieur des colonies. Il s'opposa au gouvernement de Vichy et suspendit la parution de « La Montagne » en août 1943. Après la guerre il fut député aux deux Constituantes (UDSR puis républicain socialiste) ministre d'Etat en 1946 et mourut en février 1947.